



*Gala*  
RECONNAISSANCE  
DES ETCHEMINS

ÉDITION  
**2023**

PRÉSENTÉ PAR



EN COLLABORATION AVEC



## Liste des catégories

- Nouvelle entreprise distinctive
- Petite entreprise inspirante
- Grande entreprise de choix
- Distinction sociale
- Événement à succès
- Municipalité dynamique
- Agriculture innovante
- Ambassadeur touristique
- Initiative écoresponsable
- Personnalité jeunesse
- Personnalité d'affaires de l'année
- Bénévole de l'année
- Coup de cœur

## Critères généraux d'admissibilité

- Pour les inscriptions dans les catégories exclusivement : Bénévole de l'année, Personnalité jeunesse et Personnalité d'affaires de l'année, vous devez être résident de la MRC des Etchemins (une preuve de résidence peut être exigée);
- Le siège social de l'organisation ou de l'entreprise doit être situé sur le territoire de la MRC des Etchemins;
- La réalisation des projets et des événements présentés doit avoir eu lieu au cours des deux dernières années (2021-2022) preuves à l'appui (communiqué, rapport d'activités, diffusions web, etc);

De manière générale, le Gala Reconnaissance des Etchemins vise à mettre en lumière des entreprises/organisations/personnalités qui se sont démarquées par des **actions innovantes ou exemplaires**, par des **investissements** importants ou par la **création d'emplois**, ou encore, par des **implications significatives au sein de la collectivité** démontrant fièrement leur sentiment d'appartenance aux Etchemins.

## Critères spécifiques à chaque catégorie

### Nouvelle entreprise distinctive

- Doit être nouvelle ou en opération depuis moins de 3 ans;
- Les relèvees sont incluses;
- Les nouvelles filiales d'entreprises existantes ne sont pas admissibles.

### Petite entreprise inspirante

- Doit compter entre 1 et 15 employés.

### Grande entreprise de choix

- Doit compter 16 employés et plus.

### Agriculture innovante

- Doit s'être démarquée par son innovation, son originalité ou par ses investissements majeurs et la création d'emploi;
- Agriculture / Agroforesterie / Agrotourisme.

### Évènement à succès

- Doit avoir eu lieu sur une courte période (30 jours et moins) avec l'objectif de créer des rassemblements, soit de la population générale ou de clientèle cibles spécifiques.

**Exemples :** festivals, événements culturels ou sportifs, colloque, forum.

### **Municipalité dynamique**

- Doit s'être démarquée par la mise en place de politiques, de projets intermunicipaux, de programmes ou d'incitatifs dans le but de dynamiser et développer son milieu.

### **Distinction sociale**

- Doit s'être distingué par son engagement social ou communautaire au profit de la collectivité;
- Association / Organisme communautaire.

### **Ambassadeur touristique**

- Doit s'être distingué par son apport économique et sa capacité à faire rayonner milieu.

### **Initiative écoresponsable**

- Doit s'être distingué par ses actions concrètes en matière de développement durable.

### **Bénévole de l'année**

- Doit s'être distingué par son engagement social ou communautaire au profit de la collectivité.

### **Personnalité jeunesse**

- **Le prix est exclusif au Carrefour jeunesse-emploi les Etchemins**, qui déterminera un jeune qui s'est distingué par son cheminement personnel. Le candidat devra être âgé entre 16 et 35 ans.

### **Personnalité d'affaires de l'année**

- Doit s'être démarqué dans sa profession et son milieu socioéconomique ou par son engagement, son leadership et son implication dans des projets rassembleurs. Il/Elle doit avoir exercé une influence positive dans le but d'améliorer ou de développer son milieu.

### **Coup de cœur**

Le jury sélectionnera une entreprise parmi les finalistes. Aucune inscription préalable n'est requise.